

Assemblée Générale du F.S.E. du Collège René Cassin
jeudi 20 septembre 2018
Bilan 2017- 2018 et projection pour 2018-2019

1. Rappel aux participants : c'est quoi un Foyer Socio Educatif, le FSE ? à quoi ça sert ?
(Écrire au tableau pour les élèves : Foyer Socio Educatif = FSE) ;

2. Bilan : Bilan d'activités, bilan financier 2017-2018 ;

Bilan d'activités & bilan financier ;

- les partenaires et les donneurs de subventions : mairies, associations de parents, cotisations...

- le dossier financier le Bilan ; les « Banques » :

en synthèse, où en est-on ? avec

- la Caisse des dépôts et consignation (après Caisse d'Épargne)

- la banque postale, décision de changement de banque

3. Les membres et le renouvellement du Bureau : tous les adhérents élèves, les parents, la communauté éducative : professeurs, administration ; le bureau sera renouvelé comme chaque année

1. LE RÔLE DU FOYER SOCIO-ÉDUCATIF (FSE)

association à but non lucratif, statut de la LOI du 1^{er} JUILLET 1901. Déclaration : La loi définit l'association comme le contrat par lequel « deux ou plusieurs personnes mettent en commun de façon permanente leurs connaissances ou leurs activités dans un but autre que partager des bénéfices ».

La création du foyer socio-éducatif permet d'offrir aux élèves des activités extra-scolaire ou pas et d'intérêt divers, enrichissantes : culturelles, sportives, mais aussi de les faire intervenir dans les décisions, dans l'organisation des activités, dans le fonctionnement et la gestion même de l'association. En amenant les élèves à être acteur de la vie du foyer socio-éducatif, on vise à favoriser le développement du sens de la responsabilité et du jugement.

L'action du foyer socio-éducatif s'inscrit ainsi dans le **projet d'éducation à la citoyenneté**.

L'an passé nous avons voulu , avec Claire Fouillade l'ancienne CPE, réunir un Conseil de vie Collégienne avec les élèves qui réfléchissent autour des ativités et de l'organisation du FSE. Ca ne s'est pas fait au final mais c'est un projet qu'on peut peut-être mettre en place cette année.

L'association FSE doit être dirigée par un bureau composé au minimum de 3 adultes :

- **le.la président.e**, qui convoque l'A.G., le Bureau et les membres actifs, qui tranche lors de décisions délicates ; il est responsable juridiquement ;

- **le.la trésorier.e**, qui a en charge la tenue des comptes, les dépenses et les recettes de l'asso° et établit le bilan financier ;

- **le.la secrétaire**, qui prend note lors de l'AG et écrit les courriers nécessaires au bon fonctionnement des activités de l'association.

Le FSE est doté d'un budget propre, financé par les cotisations des élèves (adhésion volontaire) et par la vente des objets fabriqués et/ou par l'organisation de manifestations (loto) ; Il peut recevoir des dons ou des subventions.

Le bureau est renouvelé au cours de l'A.G. ; toutes les activités sont soumises à l'approbation du chef d'établissement.

Pour pouvoir agir et décider ensemble, gardons les bonnes pratiques : chaque projet est proposé l'accord du bureau restreint ou élargi dans le cas d'une demande de financement par le FSE, qui budgétise la dépense. Ca permet aussi de garder trace de nos actions et nos choix. Toute demande de remboursement se fait avec une facture ou un ticket de caisse.

2. Renouvellement du bureau : le bureau va être renouvelé en entier, tous les postes sont à pourvoir.

Composition du bureau en 2017-2018 :

Présidente : Claire VIALA	Vice-président Florent CISTAC
Trésorière : Sandrine LALUE DELAIRE	Trésorière adjointe : Cécile TEXIER
Secrétaire : Angélique OULMIERE	Secrétaire adjoint : Claire FOUILLADE

Inscrits comme membres actifs :

Parents : Sophie Baudoui, Rachel Julien, Mme Letuffe ;

Professeurs : Pascal ROUX

2. Bilan d'activité, bilan moral et financier de l'année 2017-2018

Rappel des sources de recettes : cette année j'ai adressé des lettres demandes de subvention à 14 mairies, j'avais rajouté Puylaurens dont nous avons plusieurs élèves depuis quelques années.

Entrées d'argent : les cotisations des familles par élèves

+ de 90 % des familles sont adhérentes, et au moins toutes les familles dont les enfants participent à un voyage scolaire.

– Le tarif des cotisations, voté en 2015, est toujours en vigueur :

Nombre d'élèves au collège rentrée 2018	379
Pour 1 enfant	6 €
Pour 2 enfants	5 € par enfant
Pour 3 enfants	4 € par enfant
Au-delà de 3 enfants au collège	9 € en tout

Loto - Subventions des communes - Photos de classe – Don Fcpe

Bilan d'activité :

- **Loto du collège** : il a été organisé l'an passé le **vendredi 08 décembre 2017**, (bénéfice : voir compte financier). C'est une période assez favorable pour l'organisation d'une telle manifestation et qui nous convient bien dans le planning annuel.

Co-organisé avec l'A.S., le partage des bénéfices se fait selon la base suivante : 85 % pour le F.S.E., 15 % pour l'A.S. Il a eu lieu le 8 décembre et a récolté 4000€, somme honorable...

– **Photos scolaires** : les séances ont été organisées dès la rentrée dans les conditions réglementaires en vigueur.

- **La FCPE, l'association des parents d'élèves** a fait un don l'an passé de 500€ au Foyer Socio éducatif, qui a été attribué au voyage en Espagne comme elle le souhaitait ; ce qui a permis de déduire 9€ supplémentaires aux frais de chaque familles. Cette année à nouveau la FCPE donne 500€ qu'elle souhaite voir destiner au voyage en Ecosse; Le FSE remercie chaleureusement les parents de l'association pour cette coquette somme. Le FSE remercie au passage les professeurs organisateurs qui prennent la responsabilité d'amener nos enfants et nos élèves à l'étranger plusieurs jours.

- **Vie des Clubs** : plusieurs clubs ont fonctionné entre 13h et 13h45, dans de nombreux domaines : le club Emaux, Science astronomie 5^e et 4^e, le club Jardin, le club échec, le club fil laine & Cie, le club *Street art*, l'atelier Chorale, le club Kungfu, l'atelier cinéma, bracelets brésiliens, le club *scrapbooking*. les propositions de clubs diverses émanent aussi bien des élèves que des adultes encadrant les clubs.

Nous remercions tous les collègues, surveillants, intervenants extérieurs et enseignants qui se sont investis dans l'animation de ces clubs tout au long de l'année.

– Il n'y a pas eu de **fête du collègue** cette année à proprement parler, suite à un choix lors d'une réunion de l'équipe éducative ; la dernière heure a été banalisée et a donné lieu à un goûter en juin 2018.

Tout reste à faire concernant le projet fête de cette année, qui peut être discuté notamment via la Commission de Vie Collégienne avec les élèves.

– **Solidarité** : participation aux diverses collectes nationales des œuvres de l'école publique (JPA l'an passé, PEP chaque année), et ponctuellement organisation d'actions de solidarité selon besoins (catastrophes naturelles, incendies, aide aux familles, etc...)

– **Achat de petit matériel au quotidien** prenant en compte les demandes des élèves : raquettes, balles, ballons, revues, etc.

– **Sorties à caractère culturel** : bilan 2017-2018 Concert au Bolegason de Gaël Faye, en avril 2018 : reconduction d'une enveloppe pour de futures sorties culturelles et/ou musicales.

– Subventions votées en réunion de Bureau pour **aide au financement des activités, sorties et voyages à caractère pédagogique** de l'EPL. ; les livres ddes Sentiers littéraires, dans le cadre de la liaison école collège ; la participation au financement des musiciens accompagnant les élèves lors des spectacles des Chorales du Tarn Sud ;

Cette année, le FSE a participé comme chaque année au financement des voyages suivants :

Irlande Dublin – Italie Rome – Espagne Valence. Cette année, chaque voyage s'est vu attribuer 30% au maximum de son montant total par le FSE ; voir ci-desus la

Séjour au ski en 4 ^{èmes}	25 € maxi.
Voyage linguistique en Espagne en 3 ^{èmes}	70 €
Voyage latinistes 4-3 èmes à Rome	70 €
Échange avec l'Irlande pour les 3 ^{èmes}	40 € maxi.

somme maximale versée par enfant adhérent.

Bilan financier ; présenté par la trésorière du Bureau, Sandrine Lalue Delaire :

Notre banque actuelle est la banque postale. Cependant nous allons changer de banque prochainement.

	CATEGORIES	CREDIT	DEBIT	TOTAL
COTISATIONS		3453		3453
SUBVENTIONS	Mairies	1170		1170
LOTO		5375,3	-1180,85	4194,45
PHOTOS		6316	-3790	2526
VOYAGES	Espagne+Italie +Ski+Irlande	800	-11121,09	-10321,09
FOYER	Clubs		-24,9	-24,9
FETE	Boissons+ Bonbons+ Divers		-214,38	-214,38
DIVERS	Solidarité+PEP+ Chorale+Concert+ Sentiers Littéraires 6è	80	-876,8	-796,8
MAIF			-113,64	-113,64
DON FCPE		500		500
FRAIS BANCAIRES			-89	-89
AS	Loto+Adhésions		-1908	-1908
CHATINES ANGLETERRE	Voyage	3725	-2071,02	1653,98
BUDGET ANNUEL		21419,30	-21389,68	29,62

Il nous faut approuver le budget passé par un vote de l'Assemblée Générale.

Résultat du vote : Le budget 2017-2018 est voté à **24voix/25 , 1 abstention, 1 contre**

Pour information aux élèves : dans un bilan financier d'une association loi 1901, il n'y a pas de recherche de bénéficiaires, donc les comptes doivent être proche de zéro à l'arrivée. **On rappelle également que le bilan financier est soumis au contrôle d'une commission aux comptes qui donne son quitus. Quitus :** c'est approuver la gestion qui a été faite par les membres de l'association.

Nous demandons à un membre de l'assemblée de vérifier les comptes.

Mme ou M BAUDOUI SOPHIE donne quitus aux comptes.

Enfin, pour être complet concernant les banques, nous avons de l'argent à récupérer à la Caisse des Dépôts et Consignation. En effet, l'an passé je me suis rendue compte que nous ne recevions plus de relevés de notre livret de Caisse D'Épargne, à Castres. Après interrogation de la banque, il a été clôturé pour absence de mouvement pendant 10 ans. Nous aurions dû être prévenus fin 2016 début 2017, mais par un concours de circonstances le courrier ne nous est pas parvenu ; l'adresse était antérieure à 2001, celle de l'ancien collègue. La banque n'a pas tenté de prévenir par un autre moyen.

Pour info il manque donc au dossier de Dépôts et Consignation la pièce du Journal Officiel ; c'est la modification officielle du Bureau déclarée au J.O. de la République fr. , le Journal Officiel.

Il faudra donc, après avoir voté le nouveau bureau, réunir les pièces nécessaires : les Cartes d'Id et les attestations de domicile de chaque membre du bureau.

Renouvellement du Bureau et des membres actifs pour 2018–2019 :

6 membres de bureau obligatoirement ; toute personne majeure peut se présenter ; tout le monde vote ;

Présidente : MME TEXIER PINEAU CECILE	Vice-président : M CORSNIER MANUEL
Trésorière : MME LALUE SANDRINE	Trésorier adjoint : M HOARAU BRICE
Secrétaire : MME OULMIERE ANGELIQUE	Secrétaire adjointe : LOUVET BLATGE NATHALIE

Les membres du bureau sont tous démissionnaires. Certains se représentent ; on procède au vote de l'assemblée générale.

Résultat du vote : Le bureau est élu **à 24 voix/42 , 0 abstention.**

2018-2019 Membres actifs, membres associés :

Parents : .Mme Boudoui, Mme Julien, Mme Granada

Professeurs : M Roux , MMe Viala

Les propositions 2018-2019 :

Sur le côté pratique :

1 - Tarif des **cotisations** inchangé, ce qui permet à un grand nombre d'élèves d'adhérer, ce qui est positif puisque cela nous permet de faire profiter l'ensemble des élèves aux services et aides rendus par le Foyer.

2 - **Loto** du collège : Cette année il aura lieu le vendredi 14 décembre 2018, la semaine précédente étant occupée par les réunions de Conseils de Classe.

3 - **Vie des clubs** : les clubs reprennent leurs activités en septembre et octobre. Il y aura cette année :

<input type="checkbox"/> A.S. : basket et autres sports	<input type="checkbox"/> Street art
<input type="checkbox"/> Chorale	<input type="checkbox"/> Club jardin
<input type="checkbox"/> Atelier émaux	<input type="checkbox"/> Mémoire(s) de familles 1914-1918
<input type="checkbox"/> Fil, laine & Cie (tricot tissage macramé...)	<input type="checkbox"/> Cinéma en V.O.
<input type="checkbox"/> Kung Fu	<input type="checkbox"/> Calligraphie ?

Le club jardin fait appel aux parents d'élèves qui en auraient envie pour venir passer 1 h et jardiner le jeudi à 13h avec les élèves. La chorale reste demadneuse d'encadrement pour les répétitions à Castres et Mazamet 2ème parti de l'année scolaire.

4 - **Achats** : Achats courants de petit matériel : ballons, matériels pour le club jardin, des balles de baby foot, encres papier et peintures, outils pour l'atelier émaux ; peu d'achat cette année en clubs.

5 - **Une subvention sera votée courant octobre par le bureau** pour aider les différents voyages et clubs.

Les projets cette année :

- le Loto ; *nous réunirons les délégués de classes avant Toussaint pour réfléchir notamment aux lots du loto.*
- les Clubs ;
- l'Animation Pédagogique Café Plum reconduite : écriture et musique ;
- les Voyages, dont l'Ecosse ;
- les Sentiers littéraires 6ème ;
- le souhait d'une Bibliothèque Audio au C.D.I. pour lire autrement, et pour les élèves « dys » ; pour tous niveaux au fil des ans. Demande de démarrage de 300€ ;
- Sorties / faire venir un spectacle ?